

BILAN et COMPTES DU SYNDICAT

publications légales 2015

Rédigé par le Syndicat CGT THALES Toulouse
code ANRW

Conformément aux obligations résultant de la loi dite "de modernisation sociale" du 20 août 2008, vous trouverez ci-dessous les arrêtés des comptes tels qu'approuvés en Assemblée générale.

La CGT a revendiqué la modernisation des règles de la représentativité syndicale et la transparence des comptes, non seulement pour les organisations syndicales de salariés, mais aussi pour celles du patronat.

SYNDICAT CGT THALES Toulouse

BILAN SIMPLIFIE 2015		PASSIF	
	EXERCICE 2015	EXERCICE 2015	2014
Libellé	Amortissement / Dépréciation	Amortissement / Dépréciation	Net
Immobilisations	0 €	0 €	12309,63€
Actif			535,36€
Entrées	10438,12€		
Versement COGETISE	7200,00€		
Etat dépenses	2702,76€		
		Fonds propres	
		Résultat exercice	
			0 €
			0 €
			470,00€
			0 €
			535,36€
			11839,63€
TOTAL ACTIF	535,36€	TOTAL PASSIF	11839,63€


Pour mémoire: La dette « d'oubli » de versement à l'USTM de 2014 s'explique par le versement en 2015 du montant de 470,00€ pour l'année 2014 & 2015

Ce bilan 2015 a été arrêté et approuvé lors de l'assemblée générale du lundi 07 décembre 2015

Le secrétaire général



Le trésorier

P.O. Le trésorier adjoint


SYNDICAT CGT THALES Toulouse

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE 2015

Numéro compte PCG	Libellé compte	CHARGES		PRODUITS	
		Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014
001	Achats non stockés de matières & fournitures	144,00€		9718,12€	9828,86€
002	Déplacements, missions, réceptions	200,00€		180,00€	1910,00€
003	Frais bancaires	151,80€		540,00€	560,00€
004	Remboursement communication et revue	326,00€			
005	Charges (aide financière, dons)	350,00€			
006	Rejet de prélèvements	60,96€			
007	Charges exception. sur opération de départage	1000,00€			
008	Dette USTM	470,00€			
009	Versement à COGETISE	7200,00€			
	SOMME CHARGES	9902,76€		10438,12€	
	Total Actif pour 2015	535,36€			
	RESULTAT POSITIF	12844,99€			

Pour mémoire: La dette «d'oubli» de versement à l'USTM de 2014 s'explique par le versement en 2015 du montant de 470,00€ pour l'année 2014 & 2015

Ce bilan 2015 a été arrêté et approuvé lors de l'assemblée générale du lundi 07 décembre 2015

Le secrétaire général



Le trésorier

P. de Trésorerie adjoint




03/04/2016

3/3